



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SMED13 - ANNEE 2023

Séance du : 28 février 2023

Présidence : Didier KHELFA

Délibération : N° 23\_08DL

**OBJET : Electrification Rurale - Reliquat FACE S 2019 (sous-programme « Sécurisation »)**

L'an deux mil vingt-trois et le 28 février, à 9h30, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Didier KHELFA, Président, s'est réuni dans les locaux du SMED13, à Miramas, en session ordinaire.

Étaient présents : voir liste jointe ;

Constatant que le quorum est atteint ;

**Le Président Expose :**

Afin de consommer la totalité de l'enveloppe Facé, sous-programme « Sécurisation », et répondre aux besoins urgents des communes, il convient de voter un reliquat pour le programme 2019 :

COMMUNE	LIEUX DES TRAVAUX	MONTANT OPERATION HT	AIDE MAXI DU CAS FACE 80%
LES BAUX DE PROVENCE  2022.ErS.SMED.102	BT postes COLOMBIER et HUGUES - Chemin de Colombier - RD27A - Tr2	78 750 €	63 000 €

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur Le Président,  
Le Comité Syndical à l'unanimité :

- **Approuve** le reliquat Facé tranche S – Sous-programme Sécurisation du réseau électrique
- **Autorise** le Président à signer les conventions de financement et lancer les bons de commande relatifs aux marchés d'études et de travaux pour lesquels le SMED13 est maître  
Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Président  
Didier KHELFA